



Conseil d'établissement
Procès-verbal
Réunion du 16 février - 17 h
Rencontre virtuelle

Étaient présents et présentes :

Mélissa Gariépy-Côté – élève en secrétariat
Odette Laurin – personnel de soutien
Mathieu Papin - enseignant
Magguy Plantier – personnel professionnel
Sylvain Rivest – directeur
Mario Viens – organisme socio-communautaire
Eric Bernatchez – représentant d'entreprise
Lyne Laurier – parent d'élève
Catherine Louis-Seize – enseignante
John Chris Vanier – élève en mécanique automobile

Invitée : Valérie Bédard

Absent :

Cynthia Lessard – CISSSO
Amal Lakhssassi – organisme socio-communautaire

M. Viens souhaite la bienvenue aux membres.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Viens fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils désirent y apporter des modifications.

 M. Rivest demande aux membres de devancer le point 8.1 avant le point 6 afin de permettre à Mme Bédard de quitter la rencontre tout de suite après sa présentation.

résolution
21-22-012

Mme Louis-Seize propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications et elle est appuyée par M. Papin.

Adoptée à l'unanimité

M.V.

2. Vérification du quorum

M. Viens procède à la vérification du quorum et à l'ouverture de la séance, il est 17 h 02.

3. Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2021

M. Viens demande si tous ont eu le temps de faire la lecture des documents et s'il y a des modifications.

résolution
21-22-013

M. Papin propose d'adopter le procès-verbal et il est appuyé par Mme Gariépy-Côté.

Adoptée à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal

M. Rivest mentionne que le problème d'assiduité de Vision-Avenir mentionné au point 5 devait être rediscuté au conseil des élèves afin d'établir des pistes de solution. Mme Gariépy-Côté en fera le suivi au point 5.

M. Rivest mentionne qu'il est toujours à la recherche d'enseignants pour le programme d'Électricité comme spécifié au point 6.2. Nous avons embauché un nouvel enseignant, M. Jean-Philippe Madore. Un 2^e enseignant provenant de l'Abitibi se joindra possiblement à l'équipe au printemps. Ce dernier sera habilité à enseigner en Électricité et en Électromécanique. Au préalable, le Centre devait démarrer 2 cohortes d'Électricité en janvier 2022. À cause de la pénurie de main-d'œuvre, nous avons repoussé la 2^e cohorte en mars 2022.

M. Rivest informe les membres que Mme Degready a dû abandonner le Conseil, car son fils mineur a abandonné sa formation.

M. Rivest informe les membres de l'arrivée de M. Vanier, élève de Mécanique automobile qui se joint au Conseil d'établissement. Il informe M. Vanier qu'il devra suivre la formation obligatoire pour les membres. Mme Laurin le contactera pour lui donner la procédure à suivre.

Mario souhaite la bienvenue à M. Vanier.

M. Rivest mentionne que Mme Gariépy-Côté termine sa formation en secrétariat. Elle devra donc quitter le Conseil d'établissement n'étant plus une élève fréquentant le Centre. Il désire remercier Mme Gariépy-Côté pour son implication

et ses efforts dans la réussite de son DEP. Son cheminement est un bel exemple de persévérance scolaire. Bravo Mélissa!

Tous les membres ont une main d'applaudissements pour Mme Gariépy-Côté.

5. Mot des élèves

Mme Gariépy-Côté informe les membres que le Conseil des élèves se sont rencontrés le 2 décembre dernier. Plusieurs points ont été discutés :

- Trouver des pistes de solution pour réduire l'absentéisme au Centre.
- Rafraîchir l'immeuble avec une nouvelle couche de peinture.
- Déménagement de la salle d'examen à l'arrière de l'immeuble pour réduire le bruit extérieur.

M. Rivest mentionne que plusieurs aménagements ont été effectués et d'autres sont à venir. Le prochain projet sera de déménager la salle d'examen à l'arrière de l'immeuble pour limiter les bruits extérieurs.

Mme Gariépy-Côté informe les membres sur les activités qui ont eu lieu à Vision-Avenir.

- Distribution de cup cake le 16 décembre pour souligner le congé des Fêtes.
- Chaque secteur a récolté des denrées périssables pour les familles dans le besoin de Vision-Avenir. La distribution a été effectuée la dernière journée de classe.
- Conférence sur la motivation du médaillé olympique Yannick Lupien.
- Clinique de prévention des ITSS, Sida et HIV de l'organisme BRAS.
- Activités physiques virtuelles élaborées par Karine Gougeon lors de l'enseignement à distance du 10 au 14 janvier 2022

M. Rivest mentionne que ces activités ont également été tenues à Asticou.

Mme Gariépy-Côté termine en remerciant les membres du Conseil de l'avoir si bien accueilli. Elle gardera un souvenir impérissable de son passage au Conseil d'établissement.



Le point 8.1 est devancé pour la présentation de Mme Bédard.

M. Rivest rappelle aux membres que ce projet avait été discuté lors d'une rencontre précédente. Suite au décès très médiatisé de Mme Joyce Echaquan, un projet de stage en milieu autochtone a été mis sur pied.

M. Rivest présente Mme Valérie Bédard, enseignante à Vision-Avenir qui est impliquée à 100 % de ce projet.

Mme Bédard mentionne que certains élèves vont vivre leur stage final dans une communauté autochtone à Val d'Or.

M. Rivest présente le budget. Au début le projet devait s'autofinancer par des levées de fond, mais à cause de la pandémie les activités ont dû être annulées. Par conséquent, Mme Karine Gougeon a envoyé une demande de subvention. Nous avons reçu un montant de 12 950 \$ dédié à la réalité autochtone.

Mme Bédard mentionne que plusieurs possibilités sont à l'étude. Le stage en entier pourrait avoir lieu à Val d'Or, ou bien il sera divisé en deux pour en faire une partie à Maniwaki. Ils procéderont à la location d'une maison pour les stagiaires, ce qui sera beaucoup plus économique que des chambres d'hôtel.

Mme Bédard résume les objectifs à atteindre durant le stage :

- Planification du travail et son organisation
- Entrer en relation avec la personne
- Assister la personne lors des activités quotidiennes
- Donner des soins spécifiques
- Communication de qualité

Mme Bédard mentionne que le stage est prévu pour le 19 avril 2022 en espérant que la pandémie ne freinera pas le projet. Elle sera sur place avec 3 élèves.

Mme Bédard informe les membres que les enseignants assisteront à une conférence virtuelle sur la réalité autochtone.

M. Viens demande si les élèves seront informés sur les problèmes de dépendance des autochtones. Mme Bédard mentionne qu'une visite au Centre Normand de Val d'Or été prévue à cet effet.

Mme Bédard informe les membres qu'il y a beaucoup de mauvaises pratiques de gestion de la dépendance chez les autochtones. Il y a beaucoup d'itinérants autochtones avec un problème de dépendance dans cette région.

Magguy demande si les élèves seront préparés à faire face à la réalité à Val d'Or. Mme Bédard mentionne qu'il est prévu qu'elle arrive une journée avant le stage avec les élèves afin d'avoir le temps de se préparer. De plus, elles doivent se familiariser avec le dialecte pratiqué dans la région.

M. Viens tient à féliciter Mme Bédard pour ce projet passionnant.

Mme Bédard mentionne que ce projet est une suggestion des élèves et qu'elle peut compter sur une grosse équipe pour l'épauler dans cette aventure.

M. Rivest ajoute que c'est le dernier stage avant l'examen final. Par conséquent, les élèves auront à travailler sur les 31 compétences du programme.

M. Rivest tient à remercier Mme Bédard et l'invite à revenir au Conseil pour faire un rapport une fois le projet finalisé. Il serait intéressant qu'une élève l'accompagne pour nous parler de son expérience.

Les membres félicitent et remercient Mme Bédard.

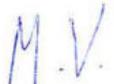
6. Mot du directeur

6.1 Covid-19 (allègements)

M. Rivest mentionne qu'il y a eu des changements dans les règles sanitaires depuis la dernière rencontre : confinement fin décembre et début janvier et enseignement distance du 10 au 14 janvier. Plusieurs allègements sont à venir, retrait du passeport sanitaire mais le maintien du masque. M. Rivest mentionne que l'Immeuble Asticou comporte plus d'élèves délinquant concernant le port du masque. Ils n'en peuvent plus tout comme le reste de la population en général.

M. Rivest espère que la semaine de relâche n'augmentera pas les cas.

Il termine en mentionnant que Mme Laurin et lui-même doivent produire quotidiennement des statistiques sur l'absentéisme pour les 3 immeubles.



6.2 Inscriptions 22-23

M. Rivest présente le tableau de la clientèle fréquentant présentement l'immeuble Asticou (530 élèves) et l'immeuble Vision-Avenir (216 élèves).

Il présente ensuite le tableau des inscriptions 22-23 pour Asticou (300) et Vision (82) à ce jour. Cela va relativement bien. Les programmes accélérés à Vision ont eu un impact sur les inscriptions dans les programmes réguliers.

6.3 PPP (31 janvier au 4 février)

M. Rivest mentionne que les élèves des écoles secondaires ont effectué leur 2^e stage du 31 janvier au 4 février. Cela a représenté tout un défi à cause du taux d'absentéisme du personnel enseignant. Nous devons prioriser les programmes PPP sur les cours réguliers si des enseignants devaient se confiner. Beaucoup de retrait à la maison pour le personnel et les enseignants.

6.4 SASI accéléré

M. Rivest informe les membres que le Ministère nous a informé, 3 semaines avant le congé des Fêtes, que nous devons accueillir au moins 100 élèves (4 cohortes) dans le nouveau programme accéléré débutant le 17 janvier dernier.

Nous n'avions pas les ressources humaines et matérielles pour rencontrer cet objectif. Le personnel a travaillé d'arrache-pieds afin d'y parvenir. À cause du manque de personnel, le CISSSO a dû reporter la formation de ses employés inscrits dans ce programme, nous avons démarré que 2 cohortes sur 4. Une 5^e cohorte (sous notre tutelle) avait été prévue à Maniwaki, si nous obtenons assez d'inscriptions pour la démarrer. Le CISSSO a réparti les bourses sur tout le territoire de l'Outaouais.

6.5 Forum des Adultes

M. Rivest informe les membres que le Forum des Adultes aura lieu (à distance) le 22 février. Des élèves sont invités à parler de leur réalité quotidienne et amènent des suggestions d'améliorations.

M. Vanier demande à quel moment la cafétéria du Centre sera ouverte. M. Rivest l'informe que les allègements touchant les restaurants ne s'appliquent pas à notre



M.V.

cafétéria, à cause des règles de distanciation que nous ne pouvons respecter. De plus, nous devons aller en appel d'offres pour trouver un concessionnaire. Alors cela pourrait se faire pour l'automne si la situation le permet.

6.6 Persévérance scolaire

M. Rivest informe les membres que ce vendredi, un élève par département sera souligné pour sa persévérance scolaire.

7. Dossiers pour approbation

7.1 Mesures protégées

Sylvain explique brièvement les mesures protégées. Il s'agit de sommes additionnelles que le centre va chercher pour financer certains besoins : offre de déjeuners dans les 3 immeubles, surplus d'effectif pour soutenir l'apprentissage, activités de bien-être pour acquérir de saines habitudes de vie, conférence de Marius Bourgeois sur le leadership et conférence sur l'anxiété par un humoriste.

résolution
21-22-014

M. Viens confirme le montant de 54 188 \$ alloué par le CSSPO et il est appuyé par M. Papin.

Adoptée à l'unanimité

8. Dossiers pour information

8.1 Stage 31 SASI = réalité autochtone
Point déjà traité.

8.2 Publication « Le saviez-vous? »

M. Rivest mentionne que cette publication complète un peu la formation obligatoire du CE que les membres ont suivie. Nous recevrons 6 publications au cours de l'année scolaire.

8.3 Frais généraux chargés aux élèves

Sylvain mentionne que le Comité régional de la formation professionnelle (4 directions générales de la région) a décidé à l'unanimité d'abolir les frais d'admission de 50 \$. Cette décision est effective dès maintenant. Avec cette décision, la perte de revenu est l'équivalent d'un poste d'agent de bureau par année.

9. Varia

Aucun.

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 13 avril 2022.

M. Rivest mentionne que la rencontre portera entre autres sur la maquette, les règles de vie des 2 centres fusionnés. Pour la prochaine rencontre, on espère la tenir en présentiel.

M. Rivest désire encore une fois souligner le départ de Mme Gariépy-Côté et lui souhaite bonne chance dans sa future carrière de secrétaire. Il lui propose de boucler la boucle en proposant la levée de l'assemblée.

11. Levée de l'assemblée

résolution
21-22-015

Mme Gariépy-Côté propose la levée de l'assemblée et elle est appuyée par Mme Laurin. Il est 18 h 02.

Adoptée à l'unanimité


Sylvain Rivest


Mario Viens